Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Hermet (le Grand et le Petit-) - Tome II

Hermet (le Grand et le Petit-), bois, f. et éc., c^{ne} de *Mézangers* ; le bois s'étend aussi sur Deux-Évailles et Jublains. — *Nemus de Hermetz,* 1220 (Cart. d'Évron). — *Le boys de Harmez,* 1292 (Maison de Laval, t. II, p. 96). — *Hermer,* 1457 (Chart. de Bourgon). — *Hermez,* 1498 (Bibl. nat., Pièces orig. au mot Girard). — *Hermer,* 1559 (Tit. de la fab. de Colombiers). — *Hermez,* 1580 (Tit. de la fab. de Mézangers). — *Le grand chemin tendant de Neau à Hermet,* 1585 (Tit. de la fabrique de Neau). — *Hermer,* 1588 (Tit. de la fab. de Jublains). — *Hermet,*1610 (Chart. de Bourgon). Cette orthographe a prévalu. — *Hermet,* bois, manoir, étang, forge, chapelle de Sainte-Anne (Jaillot et Cassini). — L'ensemble du domaine avec son fief était dans la mouvance de Sainte-Suzanne et dans celle de Mayenne par Montgiroul. La rivière de la bonde fondrière et des bourbiers de la forge faisait le partage (1751). La voie romaine de Jublains à Angers traversait l'étang d'Hermet.

Les forges d'H. sont mentionnées en 1588. On y cuisait aussi de la chaux. — Maîtres de forges ; Jacques Tretton, 1634, 1637. — Marguerite Moutardeau du Cerisier, inhumée à Mézangers, 1655. — Thomas Angot, sieur de Vaubourgel, époux de Marie Bavoust, 1688, 1690. — Benjamin Mauduit, maître et propriétaire des forges, 1701. — Jacques Pavy, gendre du précédent. — Étienne Blin, fils de Jacques B., receveur du domaine du roi à Séez ; il épouse à Livet, en 1735, Jeanne Pommier, fille de Jean P., notaire. — Les forges étaient, avant 1760, unies à celle d'Aron, où l'on transportait les fontes d'Hermet. Les fourneaux consommaient alors 160 arpents de bois de dix-huit ans chaque année. Le fer, qui était cassant, se vendait à Mayenne, Angers et Chanu. Reprises plus tard, les forges d'Hermet ont été éteintes vers 1859. La chapelle de Sainte-Anne, construite pour les forgerons, mentionnée encore en 1780, n'a laissé son souvenir que dans ce nom donné à une ferme de Jublains.

Seigneurs : Guillaume du Teil concède droit d'usage aux religieux d'Évron pour leur prieuré du Champ de la Vigne dans son bois d'Hermet, de Langé et de Bois-Robert, en 1220 ; mais la plus grande partie appartenait, à la fin du XIII^{e} s., à la maison de Laval par suite de son alliance avec celle de Beaumont-Brienne. — N. h. Jean Girard, seigneur de Baranton, 1457, 1463. — René G., chevalier, seigneur de Bazeille, 1473, mari de Jeanne Tibergeau, laquelle convola avec François de la Chapelle, seigneur de Saint-Christophe. — René G., 1498 ; il avait donné à Mézangers, avant 1530, une bannière à ses armes. — René G. fait à Mézangers son testament, le 17 février 1553, et demande à être porté à Colombiers par treize pauvres. — Nicolas de Launay, seigneur d'Onglée, veuf de Renée de Bouillé, héritière du précédent, 1559. — Jean de L., chevalier de l'ordre du roi, mari de Louise de Villiers ; il achète du roi de Navarre les bois et landes de Langé, 1575. — Pierre de L., seigneur de Moncors, la Malindrière, Monnée, 1610, 1621. — Nicolas de Sainte-Marthe, lieutenant-général à Poitiers, époux d'Urbaine de Launay, veuve en 1648. — Louis-François Lefebvre de Caumartin, conseiller d'État, maître des requêtes, marié en 1652 à Marie-Urbaine de Sainte-Marthe, veuf en 1654, mort en 1687. — Louis-Urbain L. de C., marquis de Boissy, intendant des finances ; il donne en 1701, à rente foncière, les fiefs, terre et seigneurie d'Hermet à Benjamin Mauduit, sieur du Bignon, mari de Jeanne Loiseau. Désormais l'industrie du fer prime le domaine féodal. — Jacques Pavy, sieur du Tertre, fils d'Olivier P. et de Marie Beunaiche, marié en 1708 à Jeanne-Anne Mauduit, et en secondes noces à Joséphine-Louise Frin, fille de Charles F., sieur des Touches, négociant à Laval, et de Jacquine-Marie Moraine, mort en 1736. — Joseph Pouyvet de la Belinière, commissaire aux requêtes, seigneur de Bourgon, par acquisition du 11 septembre 1740 de Jacques Pavy, fils du précédent. MM. de Choiseul et d'Estrées, barons de Sainte-Suzanne, avaient demandé à faire le retrait féodal pour empêcher le seigneur de

Bourgon d'être maître de faire tomber le prix du bois, qui ne pourrait être vendu qu'à lui seul s'il avait toutes les forges, mais ce projet n'eut pas lieu.

Bourjolly, *Mémoires,* t. I, p. 223. — Arch. nat., Q/1. 699 ; P. 398 ; R/5. 388, f. 183, 399, f. 85. — Arch. de la M., B. 654, 1.276, 1.356. — Gérault, *Notice sur Evron,* p. 181. — *Indépendant,* 16 juin 1870. — *Bull. hist. de la M.,* t. V, p. 64, 67. — *Bull. arch. de Mayenne,* p. 127.